

Annonce n° 2025-021

Bien à commercialiser



Pour candidater

Télécharger et transmettre votre dossier de candidature dûment rempli à l'adresse courriel :

immobilier-gpmg@port-guadeloupe.com

Nature/ Surface du bien : 20 stands nus de 4 à 13m²

Adresse : Village Karuland – Quai Lefèvre-97110 Point-à-Pitre

Activités autorisées : Artisanat local, produits du terroir, bien-être - Vente directe aux croisiéristes.

Éclairage urbain /Électricité /Eau / Contrôle d'accès/ Badge tarifé: Oui

Contraintes PPRN : Contrainte moyenne (risque de marée cyclonique)

Etat : correct

Redevance fixe plancher : Prix n°4914 des redevances d'usage 2025 : 5,26 € HT/ m²/ jour d'escale

Disponibilité : A compter du démarrage de la saison Croisière 2025-2026

Durée de la convention : Saison croisière 2025-2026

Critères de départage des candidatures et pondération :

- Solidité financière du porteur de projet: 40%
- Authenticité/ originalité des produits, savoir-faire artisanal : 30%
- Présentation des produits, marketing/ communication: 20%
- Engagement écologique et social : 10%

Validité de l'offre : Jusqu'au 25 août 2025

Le GPMG se réserve le droit de déterminer l'implantation des commerçants.